



# **Enquête de conjoncture dans la Vienne, une activité satisfaisante pour 36% des entreprises interrogées (elles étaient seulement 20% lors de la crise de 1993)**

mardi 4 novembre 2008, par [lpe](#)

Une enquête d'opinion au 15 octobre menée auprès d'un échantillon de 120 entrepreneurs de la Vienne réalisée par le **MEDEF** local révèle que la crise n'est pas généralisée mais son impact a été brutal.



« *Le coup de frein est là, et il est puissant* » déclarait **Laurence PARISOT**, Présidente du MEDEF, le 16 octobre dernier lors d'une rencontre avec 1 300 entrepreneurs de la Vienne.

L'enquête de conjoncture au 15 octobre réalisée par le MEDEF Vienne auprès de 20% de ses adhérents confirme une crise brutale et sévère pour certains secteurs d'activité.

**La proportion d'entreprises déclarant connaître un niveau d'activité satisfaisant s'établit à 36 % en octobre contre 49 % en juin** et 53 % en mars 2008. La dégradation lente de l'activité que le MEDEF Vienne constate depuis le début de l'année 2008 est devenue beaucoup plus sensible après la crise financière. **Cette baisse est à relativiser puisqu'on revient à des niveaux de satisfaction connus en 2003-2004.**

**Pour mémoire, lors de la crise de 1993, seules 15 à 20 % des entreprises connaissaient une activité satisfaisante.**

## **Le BTP dépendant des décisions budgétaires des collectivités**

Les secteurs connaissant une baisse de l'activité sont souvent liés aux **investissements des ménages et des entreprises**. Le ralentissement des transactions immobilières touche en premier lieu les agences ; le secteur du bâtiment garde cependant des carnets de commande corrects quoi qu'en légère baisse, surtout dans le gros oeuvre. **Les décisions budgétaires des collectivités locales en matière d'investissement auront un effet important sur l'activité du secteur.**

**Les équipementiers automobiles et leurs sous-traitants subissent les effets du déstockage des constructeurs.** Certains sont contraints de recourir au chômage technique pour absorber cette baisse d'activité sans licencier.

**Les fabricants de biens d'équipement souhaitent que les mesures de soutien à l'investissement décidées par le Gouvernement comme l'exonération de taxe professionnelle soient rapidement mises en place pour soutenir leurs plans de charge.**

Par ricochet, les sociétés de services aux entreprises ressentent bien entendu un tassement de leur activité.

## **Un tiers des entreprises prévoient une trésorerie tendue pour la fin de l'année**

**Si la crise ne concerne qu'une partie de l'économie de la Vienne, elle la touche en revanche de manière forte.** La proportion d'entreprises déclarant une activité mauvaise ou très mauvaise est montée à 25 % contre 11 % en juin. Elles sont 33 % à prévoir une mauvaise activité en fin d'année. Ces difficultés conjoncturelles ont des répercussions sur l'emploi. Les entreprises ont moins recours à l'intérim. En mars 2008, 43 % des entreprises interrogées employaient des intérimaires. Cette part a baissé à 36 % en juin et n'est plus que de 25 % en octobre. **Les intérimaires représentent environ 6 % des effectifs contre 9 % habituellement.** Les trésoreries sont tendues pour 27 % des entreprises et le seront pour 33 % d'elles au dernier trimestre.

**15 % des entrepreneurs interrogés estiment que les financements bancaires ont un impact immédiat sur leur entreprise et 18 % craignent qu'ils n'en aient un dans les mois à venir.** Ils notent une attitude restrictive de certaines banques et des assureurs-crédit mais surtout un durcissement des conditions de taux et de garanties. C'est cependant leur troisième préoccupation après les carnets de commande (33 %) et surtout la morosité (44 %) qui ont dès maintenant un impact négatif.

## **Trouver des solutions concrètes dans cette période mouvementée**

Loin de céder à la sinistrose mais conscient des problèmes réels de certaines entreprises, le MEDEF Vienne a engagé un **plan d'action concret pour aider les TPE/PME** du département à traverser cette période difficile.

### **- La cellule de soutien TPE/PME**

Le MEDEF Vienne a créé une cellule TPME/PME sous la responsabilité de **Jean-Michel BRUNET**, chef d'entreprise administrateur du MEDEF Vienne. Composée de deux chefs d'entreprise et de spécialistes des questions d'entreprise (commissaire aux comptes, avocat d'affaire, conseil en droit social, jeune retraité de la banque, délégué du syndicat professionnel), **la cellule analyse les difficultés conjoncturelles que traverse la PME et propose un plan de soutien et d'actions.** Elle s'appuie sur les réseaux du MEDEF Vienne pour aider le chef d'entreprise à actionner les leviers qui lui permettront de faire face à ses difficultés. Elle permet également au dirigeant de confronter ses analyses à celles de ses confrères et de rompre un isolement qui est toujours dangereux en période de crise. A partir de ces cas concrets, la cellule de soutien TPE/PME alerte la cellule nationale sur les problèmes rencontrés par les PME locales et fait des propositions relayées au niveau national. Basée sur une déontologie stricte et une garantie de confidentialité, **elle est ouverte à toutes les entreprises de la Vienne, adhérentes ou non du MEDEF.** Elle est actionnée à la demande, en fonction des besoins des entreprises. Les entrepreneurs souhaitant bénéficier de ce soutien peuvent contacter le MEDEF Vienne au **05.49.37.45.70** ou appeler directement **Mathias AUGEREAU, chargé du suivi de la cellule au 06.29.52.11.49**

### **- premiers résultats**

Le MEDEF Vienne a mobilisé ses réseaux pour qu'ils alertent les partenaires des entreprises sur les difficultés que pourraient traverser les TPE/PME. Les mandataires MEDEF à l'URSSAF de la Vienne ont par exemple demandé lors du dernier Conseil de l'URSSAF que les difficultés de paiement que pourraient temporairement rencontrer les entreprises soient examinées avec rapidité et bienveillance. Une démarche similaire est en cours auprès des caisses de retraite et prévoyance.

A la demande du MEDEF national, l'UNEDIC a accordé un dégrèvement des pénalités pour les TPE et les PME. Le MEDEF Vienne est également en lien avec la Fédération bancaire pour l'alerter sur les dérives qui peuvent être constatées dans les pratiques bancaires. Les banques doivent répercuter les dispositifs financiers mis en place par le Gouvernement et le MEDEF Vienne sera vigilant sur ce point. Le MEDEF Vienne s'engage enfin à participer à toute action en faveur des TPE/PME visant à faciliter leur développement.

Renseignements : **Marie-Christine BOLINCHES**, Délégué général, tel 05 49 37 45 72 mail : [del-general@medef-vienne.fr](mailto:del-general@medef-vienne.fr)

*Note méthodologique : Enquête menée mi-octobre 2008 par le service économique du MEDEF Vienne auprès de 120 entreprises de la Vienne employant près de 8.000 personnes. Ces enquêtes d'opinion sont réalisées trimestriellement par le MEDEF Vienne depuis plus de vingt ans à partir de questionnaires similaires, permettant de dégager des tendances de longue période.*